Nations Unies E/2014/L.13

Conseil économique et social

Distr. limitée
10 juin 2014
Français
Original : anglais

Session de 2014
Point 10 f) de l'ordre du jour provisoire*
Questions de coordination, questions relatives au programme et autres questions : le tabac ou la santé

Arménie, Australie**, Fédération de Russie, Japon et Panama : projet de résolution**

Équipe spéciale interorganisations pour la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles

Le Conseil économique et social,

Rappelant sa résolution 2013/12 du 22 juillet 2013 sur l'Équipe spéciale interorganisations pour la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles,

Prenant note de la résolution 68/271 de l'Assemblée générale du 13 mai 2014 sur la portée et les modalités de l'examen et de l'évaluation d'ensemble des progrès réalisés en matière de prévention et de lutte contre les maladies non transmissibles, qui auront lieu les 10 et 11 juillet 2014,

Ayant examiné la note du Secrétaire général transmettant le rapport du Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé sur l'Équipe spéciale interorganisations pour la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles[1],

Constatant que le fardeau et la menace que représentent à l'échelle mondiale les maladies non transmissibles, principalement les maladies cardiovasculaires, cancers, affections respiratoires chroniques et diabète, qui sont liées à quatre grands facteurs de risque, à savoir le tabagisme, l'abus d'alcool, un mauvais régime alimentaire et le manque d'activité physique, ainsi que la charge mondiale des troubles mentaux, figurent parmi les principaux obstacles au développement économique et social de nombreux États Membres et risquent d'aggraver les inégalités à l'intérieur des pays et entre les pays,

1. *Prend note* du rapport de la réunion formelle des États Membres de l'Organisation mondiale de la Santé afin d'achever les travaux concernant le mandat

* E/2014/1/Rev.1, annexe II.
** Conformément à l'article 72 du Règlement intérieur du Conseil économique et social.
[1] E/2014/55.

14-55086 (F) 110614 110614

Merci de recycler

de l'Équipe spéciale interorganisations pour la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles[2], ainsi que de la recommandation de l'Assemblée mondiale de la Santé en vue de lui soumettre le projet de mandat;

2. *Approuve* le mandat de l'Équipe spéciale interorganisations pour la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles, y compris la division des tâches et des responsabilités des fonds, programmes et institutions des Nations Unies ainsi que des autres organisations internationales, qui figure dans l'appendice dudit rapport;

3. *Prie* le Secrétaire général de lui faire rapport, à sa session de 2015, sur l'application de sa résolution 2013/12 et décide à cet égard de modifier l'intitulé du point de l'ordre du jour, à savoir « Le tabac ou la santé », qui sera désormais libellé « Prévention et maîtrise des maladies non transmissibles ».

---

[2] E/2014/55, annexe.